

# CSV et ADR

## Deux partis de droite ?

*Le texte qui va suivre reprend d'une façon légèrement modifiée deux chapitres issus de l'étude que le CRP – Gabriel Lippmann a réalisée pour le compte de la Chambre des Députés à l'occasion des élections législatives du 13 juin 1999. Notamment toutes les notes ont été supprimées.*

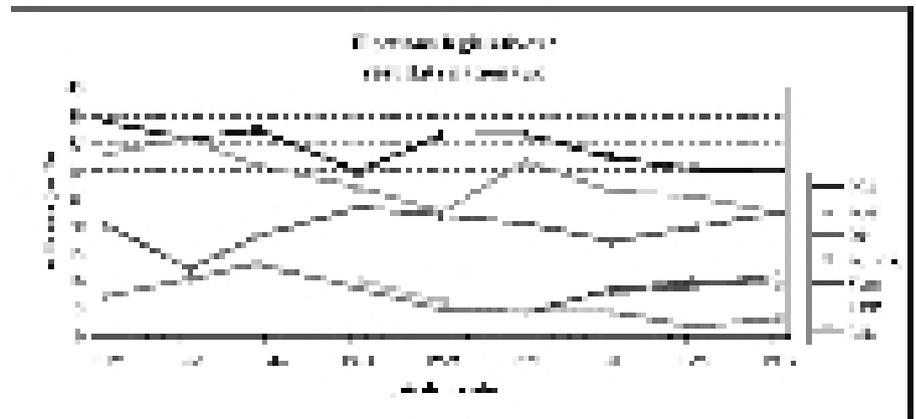
### 1. Le Parti Chrétien Social (CSV)

Le Parti Chrétien Social Luxembourgeois demeure le parti pivot du système politique luxembourgeois. Bien entendu, il a connu un certain fléchissement électoral depuis sa création en décembre 1944 (44,71% des voix), mais il demeure à l'instar de la CDU allemande (Christlich Demokratische Union Deutschlands) et des autres partis chrétiens démocrates du BENELUX (CVP flamand - Christelijke Volkspartij, et CDA hollandais - Christen Democratisch Appèl) ce que l'on peut qualifier de "parti d'Etat" (staatstragend). Par cette dénomination, il faut entendre les partis politiques qui par l'influence et l'importance de leurs réseaux associatifs (notamment les syndicats et les organisations culturelles), leur enracinement électoral et leur capacité à intégrer et à sélectionner les cadres politiques, sont toujours ou presque membres de la coalition gouvernementale. Cette aptitude à être le parti d'Etat existe jusqu'à aujourd'hui et sans interruption depuis 1944-45. Il faut remarquer cependant qu'en 1974 aux vues de ses résultats électoraux jugés médiocres bien qu'il conservât le statut de première force politique du pays avec 29,88% des voix, la direction nationale décida de retourner dans l'opposition laissant place à une coalition inédite entre Parti Démocratique et Parti Socialiste Ouvrier, sous la présidence de Gaston Thorn.

La permanence du vote chrétien social peut s'expliquer à partir de trois catégories précises:

- L'identité politique originale du parti en question.
  - La modification structurelle progressive de son électorat.
  - Le passage d'une culture politique incarnée par des notables à la domination croissante de la structure politico-administrative.
- En premier lieu, le Parti Chrétien Social n'est pas aujourd'hui un parti tout à fait de centre droit ou encore moins de droite. Bien qu'il se présente lui-même comme un parti au-delà des clivages sociaux et des courants idéologiques du moment, ceci n'est pas suffisant pour déterminer son identité politique. Pour cela, il est important de rappeler une chose : L'omniprésence et la domination quasi continue du Parti de la Droite, puis de son successeur le Parti Chrétien Social est le résultat du choix de la politique dite "populaire". Par le terme de "populaire", il s'agit en l'occurrence en science politique de langue française d'une poli-

tique d'ouverture envers les nouvelles classes sociales (notamment les ouvriers mais pas uniquement). Les partis politiques chrétiens démocrates de langue allemande au début du vingtième siècle sont les premiers partis conservateurs soucieux de l'introduction de législations sociales sur le travail, notamment par l'établissement de systèmes d'assurances et mutualités. La précocité du catholicisme social dans les Etats du Zollverein est aussi le résultat des mesures sociales adoptées sous le gouvernement du Chancelier Otto von Bismarck. En effet, il apparaissait important pour les catholiques de ne pas apparaître éloignés des questions sociales dans la mesure où les différents partis catholiques étaient déjà isolés dans l'Allemagne Wilhelmiennne. Le modèle luxembourgeois et la politique sociale prônée rapidement par les leaders catholiques et ecclésiastiques luxembourgeois de cette époque furent fortement inspirées du modèle allemand.



Source: CRP Lippmann, 'Luxemburg: Die politische Rechte in der Gegenwart', 1999, S. 110.   
 © 1999, CRP Lippmann. Alle Rechte vorbehalten.   
 Die Reproduktion ist ohne schriftliche Genehmigung des CRP Lippmann.

Ajoutons que le terme “populaire “ est usité dans les dénominations officielles des partis catholiques germanophones et ce bien avant le premier conflit mondial (tel le parti conservateur populaire suisse, le parti populaire chrétien social en Autriche). En effet, à partir de l'encyclique papale *rerum novarum* de mai 1891, la mouvance chrétienne a constamment défendu une société d'entente entre les différentes classes sociales sans esprit révolutionnaire.

Cette politique de réformisme social passa notamment par des lois sociales prônant l'accord et la reconnaissance des partenaires sociaux en 1936 et en 1937. Dans une certaine mesure, on pourrait évoquer également le modèle tripartite apparu en 1977 (qui bien que décidé par un gouvernement libéral) est fortement lié à la politique de conciliation entreprise et introduite au Luxembourg par le Parti Chrétien Social, en cela respectueux de l'héritage de la démocratie chrétienne des origines.

### **Le Parti Chrétien Social ou l'institution du “ staatstragend “**

À mesure que les politiques publiques symbolisant le développement de l'État providence s'accroissent, celles-ci modifient le poids des organisations affiliées à la politique chrétienne sociale. Notamment, l'institutionnalisation des syndicats comme partenaires privilégiés du dialogue social (la Chambre de Travail, la tripartite) engendre de nouvelles régulations au sein de la sphère culturelle et politique chrétienne sociale. Le rôle croissant du syndicat LCGB et du personnel politique issu de l'appareil politico-administratif ont modifié en profondeur l'identité du PCS.

De plus, il faut ajouter que le déclin de la pratique religieuse, la société luxembourgeoise qui progressivement se décléricalisait, obligeaient les dirigeants du Parti Chrétien Social à déconfectionner le parti pour séduire un électeur préoccupé des questions sociales qui apparaissaient au fur et à mesure des années cinquante et soixante. Questions sociales qui ne pouvaient trouver de réponse ailleurs qu'au sein du PCS pour une partie de l'électorat en raison de l'apparente prégnance marxiste au sein du Parti Ouvrier Socialiste.

Il est donc important de saisir l'ambivalence de l'identité politique de ce parti : bien qu'au départ celui-ci incarne le monde conservateur, en référence à une société rurale et chrétienne, progressivement il s'est ouvert également aux nouvelles classes fortement liées à l'urbanisation et à l'industrialisation. Certes, le Parti de la Droite, puis le Parti Chrétien Social, dépendit fortement de l'électorat conservateur et rural des circonscriptions de l'Est et du Nord, ce qui est toujours le cas aujourd'hui. Mais à la différence des autres grands partis luxembourgeois, celui-ci a “nationalisé” son implantation électorale. Le Parti Chrétien Social luxembourgeois n'est en aucune manière un parti conservateur du type bavarois. Il concilie une

---

**Outre le fait d'avoir profité de la multiplicité des associations sociales et culturelles d'inspiration catholique, le PCS est aussi devenu un parti/institution à part entière qui, d'une certaine manière, sélectionne les futurs dirigeants du pays.**

---

identité politique de centre droit qui lui permet de se tenir à distance d'une droite libérale et d'une gauche interventionniste. C'est pourquoi, instituant cette perpétuelle distance, entre son origine conservatrice et ses partenaires éventuels, il demeure le centre de la vie politique luxembourgeoise sans en être l'unique acteur.

En second lieu, le Parti Chrétien Social luxembourgeois ne s'est pas contenté d'être le parti des nouvelles classes sociales. Car il a su concilier également le passage d'un parti de masses (les masses rurales, puis les populations urbaines) à un parti de cadres. En effet, si l'on reste fidèle à la dichotomie de Maurice Duverger, l'évolution du Parti Chrétien Social est très sensible. A ses débuts, il s'est appuyé sur un réseau de notables traditionnels, qui par leur autorité ou par leur influence mobilisaient un électeur. Par la suite, il a réussi à substituer ce réseau de notables par un réseau d'édiles municipaux, de responsables associatifs et de hauts fonctionnaires qui lui permettent d'assurer un bon

relais entre les questions qui sont ou étaient au centre des préoccupations de la vie quotidienne, tout en introduisant dans le même temps des thèmes politiques de modernisation de la vie économique et sociale. C'est ainsi qu'il faut comprendre en partie la fonction de l'ALUC (Association Luxembourgeoise des Universitaires Catholiques), de la Jeunesse Etudiante Chrétienne, de la Jeunesse Agricole Chrétienne et de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, à la fois organe de promotion et de formation d'une nouvelle élite.

En effet, il faut ici souligner ce qui est sans doute l'une des raisons de la continuité de l'influence du PCS au sein du système politique luxembourgeois. Outre le fait d'avoir profité de la multiplicité des associations sociales et culturelles d'inspiration catholique, le PCS est aussi devenu un parti/institution à part entière qui, d'une certaine manière, sélectionne les futurs dirigeants du pays. D'une part, en puisant parmi les associations de jeunesse un personnel politique renouvelé, il permet la réitération de la culture catholique. D'autre part la détention du pouvoir administratif attire à lui des hommes et des femmes désireux de faire carrière en politique (dans le sens d'une professionnalisation de la politique) et qui ne sont pas forcément issus des rangs catholiques.

Dans une certaine mesure, le PCS, comme la plupart des autres partis chrétiens démocrates européens, est devenu un parti “attrape-tout “. Il a tenté de façon permanente d'agréger les intérêts catégoriels à travers le contrôle qu'il avait des institutions nationales. Il a aussi été animé d'une volonté d'ouverture à la société. Il a réussi à intégrer les hommes et femmes politiques disposant de capacités intellectuelles et administratives importantes. En d'autres termes, le PCS est devenu à la fois le filtre qui permet de repérer les nouveaux talents mais aussi la structure qui permet aux candidats au pouvoir d'y accéder plus facilement que dans les autres partis. Cette capacité d'intégrer et de maintenir une cohésion en dépit de l'hétérogénéité des groupes et des individus qui sont présents en son sein, est également le résultat de l'autorité personnelle et de la qualité des leaders qui se sont succédés à sa tête – Joseph Bech (président du gouvernement de

1926 à 1937 et de 1953 à 1958, Pierre Dupong (président du gouvernement de 1937 à 1953), Pierre Werner (président du gouvernement de 1959 à 1974 et de 1979 à 1984), pour ne citer que les plus anciens.

Cette capacité de mobiliser, à travers ce réseau associatif, de nouvelles générations lui a permis à coup sûr d'attirer des jeunes cadres modifiant en partie l'identité politique du Parti Chrétien Social. Ce phénomène s'est d'autant plus accéléré, que le recul historique de l'élection de 1974 a libéré l'espace politique à cette nouvelle génération de décideurs (Jacques Santer, Erna Hennicot-Schoepges). Enfin, la constitution d'un réseau d'élus municipaux, notamment par une progression sensible du "municipalisme" chrétien social dans la circonscription du Sud (par exemple la commune de Petange) accélère le phénomène traditionnel de levier entre élections communales et élections législatives (qui existait déjà dans les circonscriptions Nord et Est). Ce phénomène est d'autant plus important en ce qui concerne le Luxembourg du fait du scrutin panaché. Le Parti Chrétien Social parvenant à conserver un réseau de notables dans l'Est et dans le Nord et un réseau municipal dans le Sud, bénéficie plus que tout autre du poids des personnalités dans la mobilisation électorale.

En conclusion, le Parti Chrétien Social, consciemment ou inconsciemment,

entretient une identité politique ambivalente qui le situe au centre du système politique luxembourgeois. Cette ambivalence, certains diront ce "pragmatisme", est complétée par sa capacité à retranscrire au sein de son réseau associatif, les clivages qui peuvent exister au sein de la société luxembourgeoise. En étant le parti de la "transformation en douceur", le Parti Chrétien Social reste populaire.

**Le PCS est devenu à la fois le filtre qui permet de repérer les nouveaux talents mais aussi la structure qui permet aux candidats d'accéder plus facilement au pouvoir que dans les autres partis.**

Les deux difficultés auxquelles il est confronté, demeurent la "capture" des suffrages des nouvelles professions fortement autonomes dans le domaine tertiaire qui, à la différence des anciennes populations urbaines des années 60 & 70, sont peut-être moins soucieuses des valeurs "trans-communautaires" et humanistes qui formaient jusqu'à présent le socle de l'identité politique du Parti Chrétien Social. Il faudrait ajouter aussi la déception d'un électorat plutôt conservateur qui, par le canal électoral de l'ADR, manifeste un certain degré de désapprobation des multiples transformations qu'a connues la sphère chré-

tienne sociale. Multiples évolutions qui lui ont permis de renforcer son poids dans les institutions, et par conséquent le maintien de son rôle de parti pivot du système politique luxembourgeois.

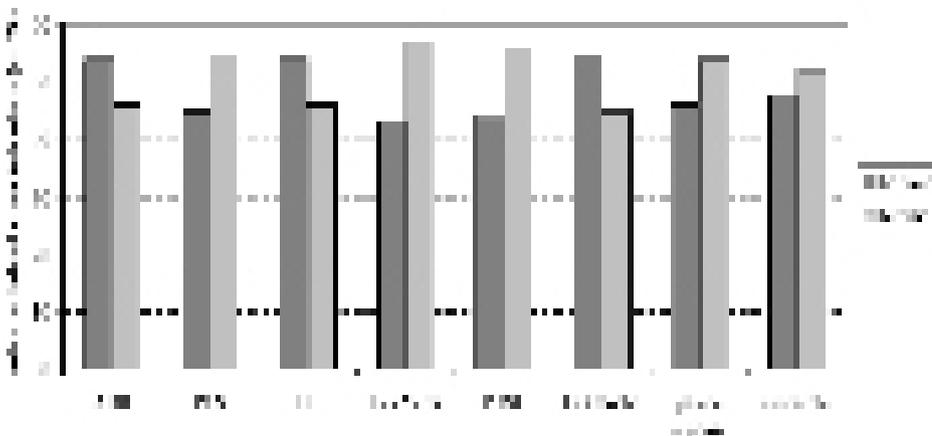
## 2. L'Action Démocratique pour l'équité des Retraites (ADR)

En premier lieu, il nous faut reconnaître la difficulté de situer l'identité politique de l' "Aktiounskomitee fir Demokratie a Rentegerechtegkeet" (Action pour la Démocratie et l'Equité des Retraites) à partir de la classification usitée en science politique. Toutefois nous pouvons dire que l'ADR au départ demeure une particularité propre au système politique luxembourgeois. Particularité luxembourgeoise du fait que l'ADR est aussi fortement dépendant (sinon plus) des personnalités qui l'animent (par rapport aux autres partis).

En effet, l'ADR ne peut être considéré comme la simple expression d'une flambee protestataire. Dès le départ l'ADR, alors "Aktiounskomitee 5/6 Pensioun fir jiddfereen" (Comité d'action pour une pension des 5/6èmes pour tout le monde), réunissait en son sein à la fois des néophytes en politique qui espéraient ainsi trouver un mouvement politique pour fonder une carrière politique mais aussi certaines notabilités, du moins des personnes qui disposaient d'une certaine assise sociale ou qui étaient en rupture avec leur parti d'origine. En d'autres termes, l'ADR ne se distingue pas des autres mouvements politiques luxembourgeois dans la mesure où la majorité de ses élus sont aussi de petites notabilités. Par exemple, en 1989 et 1994, l'ADR parvient à attirer des candidats représentatifs de la classe politique traditionnelle tel Jacques-Yves Henckes, Fernand Rau ou des "sommités sportives luxembourgeoises" comme Josy Simon (vainqueur de la course à pied Strasbourg-Paris) mais qui rejoindra par la suite le Parti Démocratique au cours de la législature 1989-1994.

Par contre, si on s'intéresse à la composition sociale des premiers candidats en 1989, le mouvement incarne d'une cer-

Structure de l'électorat par sexe



taine façon ce que certains politologues français dénomment l'anomie des couches populaires. En effet, les candidats en 1989 et en 1994 présentés par l'ADR sont surtout des ouvriers spécialisés et contremaîtres de l'industrie, des ruraux qui exercent des responsabilités syndicales ou associatives, des artisans et commerçants des petites villes et gros bourgs. Dans le contexte de la nouvelle économie et de la dynamique économique luxembourgeoise s'appuyant à la fois sur une tertiarisation et une internationalisation nécessitant l'apport d'une main d'œuvre étrangère hautement qualifiée, ces Luxembourgeois ressentent ce que nous qualifierons "d'amertume sociale". D'autant plus que ne pouvant plus se comparer aux autres employés du secteur privé, ils lorgnent désormais sur le statut privilégié et protégé des Luxembourgeois travaillant dans le secteur public.

De plus, en raison de la structuration originale du champ politique luxembourgeois où le clivage droite/gauche a perdu de sa pertinence (du fait de la nécessité de former des gouvernements de coalition), il demeure toujours la possibilité pour un tiers parti de récupérer une clientèle électorale sans attache partisane et qui ne se reconnaît pas dans la coalition du moment. Il est important de rappeler que si le système politique luxembourgeois demeure apaisé (la classe politique joue l'apaisement), la permanence des compromis et des coalitions entre les trois grands partis libère aussi l'espace politique. C'est-à-dire que des problèmes sociaux qui ne peuvent trouver leur expression au sein

du système politique sont à l'origine de mouvements sociaux ou de manifestations de grande ampleur. Par exemple, le mouvement social sur la revendication salariale en octobre 1973 (organisée par l'OGBL, déterminante pour le résultat des élections législatives de 1974) réunit plus de 20 000 personnes, la politique d'austérité prônée par les libéraux en 1982 fut à l'origine d'une manifestation syndicale très importante (environ 35000, soit 15% du corps électoral luxembourgeois de l'époque) !

La fondation du parti ADR doit donc être comprise comme étant la conséquence de la non-résolution d'une question sociale par le système des partis en

---

**La fondation du parti ADR doit être comprise comme étant la conséquence de la non-résolution d'une question sociale par le système des partis en vigueur.**

---

vigueur. Toutefois, au-delà de ce constat, la question sociale qui est à l'origine de la fondation de l'ADR est synonyme de la fracture sociale. Ce phénomène social exprimé par l'ADR est beaucoup plus important que la seule revendication de l'équité des retraites. L'"amertume sociale" retranscrite par l'ADR lui permet d'espérer une certaine pérennité dans le système politique luxembourgeois, dans la mesure où elle soulève d'autres débats autour de la citoyen-

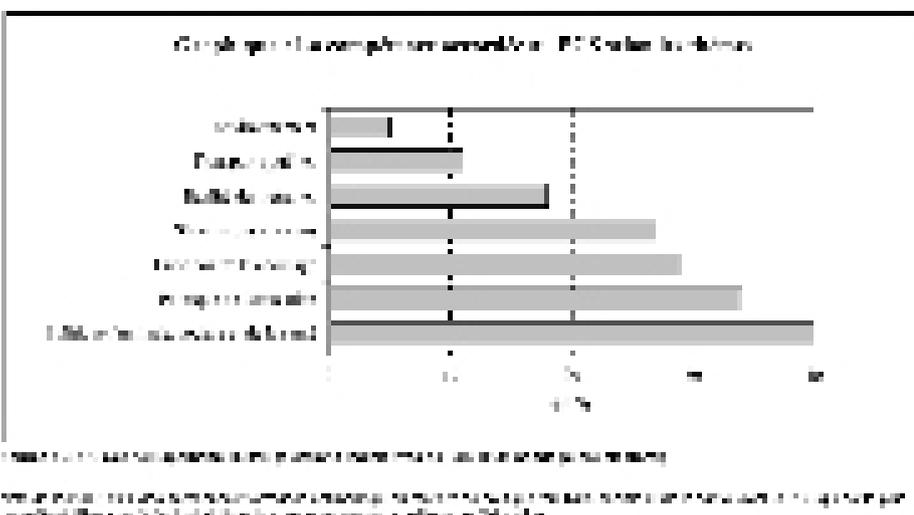
neté, de l'insertion sociale et du devenir économique et politique du Luxembourg. Toutes ces questions nouvelles ne peuvent que susciter des débats au sein de l'électorat luxembourgeois.

C'est ainsi que l'électorat de l'ADR (mais c'est à vérifier) est multiple. D'une part, il est composé de Luxembourgeois qui se sentent exclus du système politique ou du boom économique qu'a connu le Grand-Duché depuis les années 80 et d'autre part de luxembourgeois qui désirent préserver ou accéder à un statut social et économique qui est peut-être menacé par l'harmonisation fiscale et sociale qui s'opère progressivement au sein de l'Union Européenne. En d'autres termes l'ADR est le canal électoral de frustrations sociales d'origines diverses dont l'ampleur est renforcée par la structuration particulière du champ politique luxembourgeois. Afin d'apprécier ce "phénomène politique", nous ferons référence à trois notions: le poujadisme, la droite radicale (extrême droite) et la démocratie consociative.

### Les origines populaires de l'ADR

A l'origine, le parti fondé en 1987 sur l'initiative de certains cadres dirigeants de la NGL (Neutrale Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg) visait à assurer la parité des retraites entre le secteur privé et le secteur public. Cette mesure trouva un écho particulier auprès de la rédaction du Luxemburger Wort, premier quotidien luxembourgeois, proche du Parti Chrétien Social, qui la soutient en partie. Le 28 mars 1987, une manifestation organisée conjointement par le AK5/6, l'Union des Journalistes Luxembourgeois (UJL, regroupant principalement des journalistes du LW), la Lëtzebuurger Rentner- an Invalidenverband (LRIV) et la Neutrale Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg (NGL) peut-être considérée comme l'événement social qui prépara la fondation de ce mouvement.

Au départ, le mouvement se dénommait Aktiounskomitee 5/6 Pensioun fir jiddfereen (Comité d'action pour une pension des 5/6èmes pour tout le monde). Selon le député Gast Giberyen, cette désignation fut un choix tactique. Ce refus délibéré du terme de "parti" permettait de se démarquer des autres partis. Ce mouvement social était ini-



tié par les employés du secteur privé qui dénonçaient le statut privilégié des employés du secteur public en matière de retraite. Il faut rappeler que le régime des pensions (retraites) pour le secteur privé est financé par les cotisations des entrepreneurs et des salariés alors que dans le secteur public, ce système était financé par les contributions de l'Etat. Face à cette situation de déséquilibre, certains leaders du syndicat minoritaire NGL (qui regroupe surtout des contre-maîtres, des techniciens et des artisans salariés) menèrent donc une campagne active pour améliorer les conditions du financement du secteur privé en usant d'un discours protestataire.

Cette revendication particulière (l'équité des pensions) n'est pas sans rappeler ce qu'il faut appeler le poujadisme. Cette terminologie fréquemment utilisée en science politique tire son origine du mouvement de défense des commerçants et d'artisans fondé par Pierre Poujade au milieu des années cinquante en France. Et qui permit dans une certaine mesure de délimiter la notion aussi complexe que discutée que celle du populisme. Ce mouvement fut interprété comme étant le dernier sursaut d'une France traditionnelle à dominante rurale, inquiète devant le rythme échevelé de la modernisation sociale et économique.

Cette terminologie convient en partie à l'ADR. Car par définition, le mouvement poujadiste fut lié à une revendication syndicale particulariste, d'un genre similaire à celui de l'ADR (en l'occurrence l'artisanat). De plus, le discours anti-fonctionnaire, anti-magouille des débuts ("l'affaire de la valise") n'est pas sans rappeler les propos accusateurs qu'avaient tenus par le passé les députés poujadistes au sujet du fonctionnement de l'Etat et des institutions de la IV<sup>ème</sup> République. Par conséquent, il existe sans doute et dans une certaine mesure un discours commun aux deux mouvements au sujet de l'Etat et de son fonctionnement. Ce discours de dénonciation oppose l'Etat jugé comme inefficace à la société civile où les indépendants et les commerçants sont considérés comme étant les "forces vives" de l'économie du fait de leur rythme de travail et du niveau de leurs cotisations sociales.

Toutefois, ce discours "hygiéniste" qui oppose aux valeurs du travail et de l'épargne, les gâchis de l'administration et les déficits publics (ce qui n'existe

---

**Bien que les finances publiques et la situation économique soient satisfaisantes, l'Etat-providence est perçu dans ce type de discours comme étant le frein qui empêche certaines catégories sociales de rejoindre la prospérité.**

---

pas au Luxembourg) est l'expression d'un populisme de welfare. Bien que les finances publiques et la situation économique soient satisfaisantes, l'Etat-providence est perçu dans ce type de discours comme étant le frein qui empêche certaines catégories sociales de rejoindre cette prospérité.

Par contre, ce qui sépare les deux mouvements (le poujadisme et l'ADR), est le niveau d'implantation électorale. Car, à la différence du mouvement poujadiste ou des mouvements scandinaves du même type tel le gultripisme en Suède (qui n'ont pas survécu à leurs flambées électorales), l'ADR est parvenu à dépasser (même s'il en dépend encore fortement) l'élément (l'équité des pensions) qui justifia sa fondation et sa légitimité auprès d'une partie de l'électorat luxembourgeois.

### **L'ADR parti de droite radicale ?**

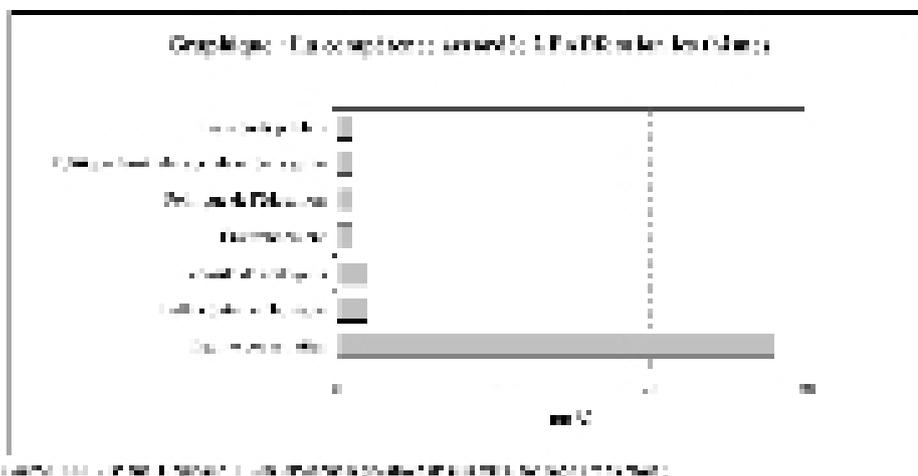
L'ADR, en tant que parti politique ne peut pas être non plus défini comme étant l'expression de l'extrême droite luxembourgeoise. En effet, la définition d'Ariane Chebel d'Appolonia permet de discerner les cinq éléments idéologiques qui permettent de définir l'extrême droite. Les trois premiers éléments sont identifiés par la volonté de l'extrême droite d'arriver et/ou de préserver une communauté se distinguant à travers ses valeurs. Cette communauté étant assimilée à un organisme pouvant être menacé par son environnement, et dont les défenses naturelles s'affaiblissent si ses membres n'ont plus conscience de leur appartenance à la communauté. Il s'agit donc d'une valo-

risation de l'élément identitaire qu'il soit culturel ou national, une condamnation du cosmopolitisme et de l'internationalisme, un discours anti-étrangers (anti-immigrés ou anti-américains). Le quatrième élément se réfère à la rhétorique sécuritaire, d'où la valorisation pour l'ordre et le respect de la hiérarchie, condamnant notamment les comportements jugés déviants, en opposition aux valeurs de la communauté. Le dernier élément étant d'ordre économique, le plus souvent marqué par une condamnation du capitalisme international, jugé apatride, par la valorisation d'un socialisme stato-national. Il est clair que le programme de l'ADR ne comporte aucunement ces références exclusives de l'identité qui caractérise les extrêmes droites européennes.

Toutefois et sans que cela puisse paraître comme une contradiction, l'ADR peut être l'expression (pour une partie du corps électoral luxembourgeois) d'une droite extrême.

Comment la chose est-elle possible? Rappelons la situation particulière du Luxembourg vis-à-vis de ses voisins immédiats. D'une part, le Luxembourg est un Etat xénophile historiquement dans la mesure où sa petite dimension et la triple appartenance à trois ensembles (la Francophonie, les Etats de langue allemande et l'espace douanier et économique du BENELUX) l'ont toujours obligé à inclure dans son identité, l'identité d'un autre. D'autre part, le miracle économique du Luxembourg a entraîné un triple phénomène social : une immigration permanente (d'abord italienne puis portugaise) concentrée dans les activités industrielles et du bâtiment, une immigration journalière travaillant dans les activités des services (les transfrontaliers), une immigration à court et à moyen terme d'un niveau de formation très élevé (dans les institutions européennes et financières). L'économie luxembourgeoise sans l'apport des ces trois immigrations aurait du mal à maintenir son niveau de développement.

Prenant en compte cette situation et ces héritages, l'ensemble des partis parlementaires en 1993 ont décidé d'un commun accord, de ne pas user du thème de l'immigration et de la question sous-jacente de la citoyenneté comme un



enjeu électoral. Si cette décision et les conditions susdites ont empêché le développement d'un parti d'extrême droite, il n'en demeure posée pas moins que la question portant sur l'accès et l'exercice de la citoyenneté demeure au Luxembourg. Cette instabilité, cette situation de "non dit" permet peut-être à certains Luxembourgeois, profitant du fait que l'ADR est le parti de la contestation, d'exprimer aussi un vote "nationalitaire". C'est-à-dire, ils expriment leur attachement à une définition de la communauté des citoyens qui pré-suppose la détention ou l'obtention de la nationalité.

De plus, une partie des Luxembourgeois ne parviennent pas ou plus à s'identifier aux partis de centre droit que sont le Parti Démocrate et le Parti Chrétien Social. D'autant plus que le Parti Chrétien Social, parti pivot du système politique luxembourgeois peut dans une certaine mesure subir la crise de légitimation des partis attrape-tout (non vérifiée en termes électoraux). Ils seront donc tentés de voter pour un parti qui est considéré ou se considère lui-même comme anti-système. En 1994, un dépliant électoral de l'ADR résume assez bien l'ambivalence du mouvement vis-à-vis des partis de gouvernement et d'autres mouvements contestataires: "...Toutes les voix données à un parti traditionnel sont perdues, parce qu'ils ne changeront pas ; toutes les voix données à des formations groupusculaires sont perdues, parce qu'elles renforcent les partis traditionnels...".

### L'ADR ou le parti anti-système ?

En effet, la notion de parti "attrape-tout" définie par Otto Kirchheimer cor-

respondait aux partis politiques dominants des systèmes politiques occidentaux issus de la seconde guerre mondiale à l'image du Parti Chrétien Social. C'est-à-dire, bien que nous ayons

**Le parti ADR est un parti protestataire, car il est le canal par lequel un électorat conservateur ou démuné de ressources politiques importantes exprime son éloignement ou sa critique envers le pôle central qu'est devenu le Parti Chrétien Social.**

affaire au départ à des partis de masse, constitués à partir d'un clivage idéologique (démocratie chrétienne, libéralisme, socialisme, etc.), ces partis attrape-tout s'éloignaient progressivement de leur état d'origine afin de maximiser leurs gains électoraux. C'est-à-dire qu'ils devenaient (pour la plupart) des partis de cadre, contrôlant un réseau d'associations et d'institutions, marqués par un affadissement idéologique.

D'ailleurs, le Parti Chrétien Social luxembourgeois choisit de lui-même d'apparaître toujours comme soucieux de l'établissement d'un consensus entre les différents acteurs (l'Etat, les syndicats, les associations, etc.) afin de "transcender" les limites de classes et d'idéologies. En d'autres termes, transformer, articuler les différentes exigences de l'environnement au sein du système politique. Dès lors, faut-il considérer l'ADR comme étant le parti politique critique du système politique luxem-

bourgeois ou plutôt comme le canal de l'expression d'une revendication unique ne trouvant pas de légitimité au sein du Parti chrétien démocrate?

Bien que le processus de construction de l'identité politique ne soit pas achevé, il faut admettre que l'ADR, parti des retraites à l'origine, a dépassé cette revendication particulariste. Ce processus d'implantation électorale implique deux questions : est-il l'expression d'un parti protestataire? Et contestataire de quoi? Il faudrait poser dès lors comme hypothèse que la crise de représentation mineure du Parti Chrétien Social en tant que telle n'explique pas l'émergence de l'ADR, mais qu'il faut plutôt s'attacher à la crise de la démocratie consociative (Lijphart).

En effet, lorsqu'il existe un écart entre la question politique que porte la société civile (le problème des retraites) et la question politique que porte la structure politique, cela signifie non seulement que la structure politique n'intègre plus la société civile, mais aussi que les deux questions politiques (qui se développent) tendent à s'opposer et à accroître les clivages qui pouvaient déjà exister dans la société civile. Ainsi, alors que la démocratie consociative est construite comme une réponse au conflit du corps social, celle-ci au contraire non seulement l'accentue mais aussi établit un *modus vivendi* pour les élites politiques originaires rivales. Par ce fait, les élites du parti attrape-tout, relâchent leurs liens, aussi bien avec le segment de la société civile dont ils étaient l'expression qu'avec leurs valeurs de référence idéologiques (cette explication est particulièrement valable pour le déplacement d'un électorat qui votait traditionnellement chrétien démocrate dans l'Ösling).

Ce phénomène de distorsion, de distinction des questions politiques entre la structure partisane et son électorat n'est pas suffisant si on ne lui ajoute pas l'affadissement idéologique de la structure partisane. Pour Salvadori, le système politique lié à ce genre de démocratie consociative fait converger au centre les forces de la droite et de la gauche modérée; de cette manière elles se détachent de leur droite conservatrice et de leur gauche radicale (l'ADR et Déi Lenk au Luxembourg), mais empêchent

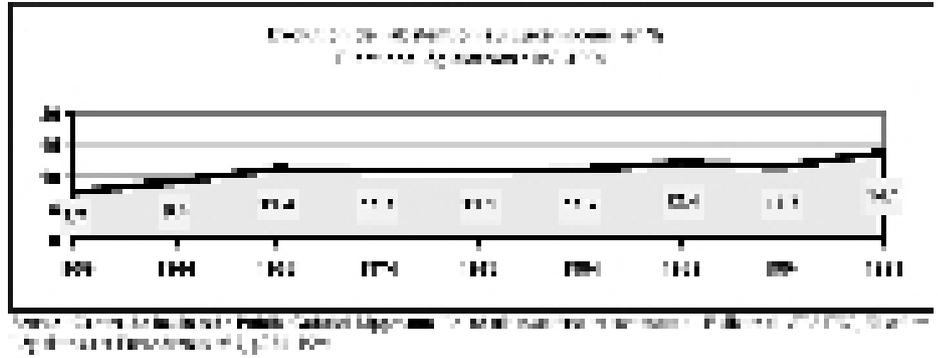
toute alternative de gouvernement crédible par ce rapprochement. La droite conservatrice par sa tradition anti-système apparaît justement comme la solution de rechange auprès d'une partie de l'électorat qui refuse ou ne comprend pas les subtilités des politiques menées par un gouvernement de coalition. Dans ce cas, il existe un espace électoral, certes restreint, mais ayant des zones d'implantation fortes pour une droite conservatrice.

Ceci est d'autant plus vérifiable que l'ADR, du moins par son programme se présente comme le parti politique anti-système et qu'il est perçu comme tel par ceux qui votent pour lui ou se sentent proches de lui. C'est pourquoi assurément, le parti ADR est un parti protestataire, car il est le canal par lequel un électorat conservateur ou démuné de ressources politiques importantes exprime son éloignement ou sa critique envers le pôle central qu'est devenu le Parti Chrétien Social. Son implantation électorale n'est certes pas définitive dans le système politique luxembourgeois, mais ni son discours, ni son électorat ne peuvent justifier une identité d'extrême droite.

Par contre, l'ADR en dénonçant parfois vertement le fonctionnement de l'Etat et en désignant (nous semble-t-il) les fonctionnaires comme responsables des difficultés économiques et sociales que rencontrent certains Luxembourgeois face aux modifications vertigineuses de l'économie luxembourgeoise depuis les années 80, renvoie à la catégorie du populisme protestataire. Cependant de par son implantation électorale et du fait qu'il s'insère dans un contexte européen de contestation de l'Etat-providence et de critique vis-à-vis de la globalisation de l'économie (et son corollaire le sentiment d'en être exclu) l'ADR est peut-être l'expression luxembourgeoise d'un phénomène politique qui dépasse par sa nature, le caractère strictement populiste.

**Philippe Poirier, Fernand Fehlen**

*Les auteurs sont chercheurs au CRP – Gabriel Lippmann.*



## Institut de Formation Sociale

### 1. Journée d'études et conférences: le management social (la norme sociale SA 8000)

18 janvier 2001: Conférence: la finalité sociale de l'entreprise

19 janvier 2001 Journée d'études: la norme SA8000: fondements et application dans les entreprises

### 2. Cours et séminaires (en collaboration avec l'Info-Vidéo-Center)

21.+22. September: Cours en gestion de temps (mon emploi du temps, mon sens pour le temps, analyse, organisation, aides organisationnelles)

9-13-16-18 octobre: la gestion des émotions

6-10 novembre: la gestion des émotions (2ème partie)

7-9-14-16-21 novembre: "Der Ton macht die Musik"- Stimme, Atem, Klang

23.+24. Januar 2001: Cours de base en conduite de conversation (écoute active de l'autre, comment me préparer à un entretien, gestion de mon stress, la perception qu'ont les autres de moi)

25.+26. Januar 2001 :Comment bien argumenter et défendre son point de vue (trouver des arguments, structurer ses arguments, convaincre par sa personnalité, procéder d'une manière tactique)

13.+14. Februar 2001: Cours en technique de négociation (qu'est-ce que c'est un conflit, différence entre stratégie et tactique, tactiques de négociation, qualités du négociateur)

Mars 2001: Le téléphone - le contact rapide ou l'invention du diable? (gestion de mes communications, comment personnaliser l'entretien téléphonique, la voix, le timbre, faire passer ses sentiments)

### 3. Les petits déjeuners de l'éthique économique et sociale - Sozialethik Live

Fil rouge: Comprendre et accepter la diversité

Janvier-mars 2001: 6 Conférences (13.1., 27.1., 10.2., 3.3., 17.3., 31.3.)

sujets: Séance introductive: la tolérance dans la diversité

La recherche d'une identité dans le travail et les nouvelles formes d'exclusion

Le corps, le sexe et son identité: le réveil gay?

Cultures globales et affirmation des identités: vers une mondialisation culturelle?

Religions plurielles et sur-mesure: réseaux, diasporas ou mafias dans la globalisation des religions?

Séance conclusive: Solidarité collective versus identités individuelles?

5, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

Tel: 44743 339 – Fax: 44743 229 – frederic.mertz@ci.rech.lu – www.ifs.lu